

**PROCÈS-VERBAL** d'une réunion ordinaire du **Conseil d'établissement** de l'école primaire des Explorateurs (205, rue Désiré-Juneau, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier), le jeudi **2 juin 2022**, à 18 h, à laquelle ont participé :

Les représentants des parents :

M<sup>me</sup> Geneviève Gauthier-Ferland, M<sup>me</sup> Marlène Plamondon et M<sup>me</sup> Magalie Thibodeau ainsi que M. Éric Foster et M. Éric Pelletier

Les représentantes des enseignants :

M<sup>me</sup> Sarah Boulianne, M<sup>me</sup> Anne-Isabelle Paquet et M<sup>me</sup> Lise Pelletier

Les représentantes du personnel de soutien :

M<sup>me</sup> Marie-Hélène Gagnon et M<sup>me</sup> Cathie Paquet

Autres présences :

Mme Marie-Ève Allard en tant que parent substitut n'ayant pas le droit de vote lors de la rencontre;

M<sup>me</sup> Nathalie Laprade (membre de la communauté) et M. Martin Savard (directeur);

Était absente :

M<sup>me</sup> Judith Lefebvre.

#### **1. Ouverture de l'assemblée**

M<sup>me</sup> Magalie Thibodeau déclare la séance officiellement ouverte à 18 h et souhaite la bienvenue aux membres présents.

#### **2. Adoption de l'ordre du jour**

##### **CÉ-2021-2022-51**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Hélène Gagnon que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications apportées.

Proposition adoptée à l'unanimité

#### **3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 mai 2022**

##### **CÉ-2021-2022-52**

M<sup>me</sup> Geneviève Gauthier-Ferland propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 12 mai 2022 avec les modifications apportées.

Proposition adoptée à l'unanimité

#### **4. Suivi au procès-verbal**

M<sup>me</sup> Magalie Thibodeau fait les suivis au procès-verbal.

## **5. Droit de parole au public**

Il n'y a pas de public présent à la réunion.

## **6. Factures pour l'année scolaire 2022-2023**

Les membres du CÉ sont invités à faire un survol des factures scolaires et des listes de fournitures scolaires qui seront acheminées aux parents en juillet prochain. Ces derniers auront encore la possibilité de payer celle-ci par Internet.

Il est à noter que le montant alloué à la reprographie a été augmenté d'environ 4 \$ de manière uniforme dans tous les niveaux. Cette augmentation est effective pour les prochaines années.

### **CÉ-2021-2022-53**

M<sup>me</sup> Magalie Thibodeau propose que toutes les factures soient adoptées telles que présentées, sauf celle des classes de 4<sup>e</sup> année qui devront retirer le cahier de sciences « Des animaux grandeur nature » au coût de 5 \$. De plus, ces mêmes classes devront modifier le cahier maison d'univers social au coût de 5 \$ pour des fiches reproductibles au coût de 2,50 \$. Ces modifications sont demandées dans le but de respecter le montant maximal de 80 \$ et par souci d'équité pour les autres niveaux.

Elle propose également que les listes de fournitures scolaires pour l'année scolaire 2022-2023 soient adoptées avec le retrait de la clé USB.

Proposition adoptée à l'unanimité

### **CÉ-2021-2022-54**

M. Éric Foster propose d'augmenter à 85 \$ le montant maximal alloué pour les factures scolaires pour l'année 2023-2024 de la maternelle à la 5<sup>e</sup> année. Il propose aussi que le montant maximal alloué pour les classes de 6<sup>e</sup> année soit quant à lui fixé à 100 \$ en raison de l'anglais intensif.

Proposition adoptée à l'unanimité

## **7. Budget pour l'année scolaire 2022-2023**

M. Martin Savard présente le budget de l'année financière 2022-2023. Il prend le temps d'expliquer les différents postes budgétaires.

### **CÉ-2021-2022-55**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Magalie Thibodeau que le budget pour l'année scolaire 2022-2023 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité

## **8. Système d'encadrement et règles de vie de l'école**

M<sup>me</sup> Geneviève Gauthier-Ferland présente le système d'encadrement et les règles de vie de l'école. Elle précise que la seule modification faite à l'agenda concerne l'ajout des yogourts à boire comme collation dès septembre 2022.

### **CÉ-2021-2022-56**

M. Éric Pelletier propose que le système d'encadrement et les règles de vie de l'école soient adoptés avec l'ajout précisé plus haut.

Proposition adoptée à l'unanimité

## **9. Sortie éducative**

Aucune sortie n'est à ajouter à celles déjà présentées.

### **9b. Menu du souper de la soirée des bénévoles**

M<sup>me</sup> Magalie Thibodeau confirme que le menu présenté précédemment par Le Citron Confit reste le même. Le dessert offert par la pâtisserie Sucre D'Orge serait offert au coût de 4 \$. La Sélection du Pâtissier offre quant à elle les desserts au coût de 1,75 \$. Le coût total du souper tournerait autour de 15,25 \$.

### **CÉ-2021-2022-57**

M<sup>me</sup> Magalie Thibodeau propose d'augmenter le coût du souper de 1,75 \$ par personne afin d'inclure le dessert pour un total de 15,25 \$ plus taxes (17,55 \$).

Proposition adoptée à l'unanimité

### **9c. Liste d'attente en cas d'inscriptions tardives**

M<sup>me</sup> Marie-Hélène Gagnon mentionne qu'afin de respecter le ratio d'élèves par éducateur et ainsi respecter les normes au niveau des assurances, il a été décidé que la date butoir pour l'inscription au service de garde de la clientèle actuelle pour l'année qui suit, sera le 1<sup>er</sup> mai de chaque année. Les retardataires seront alors placés sur une liste d'attente, s'il y a lieu. Nous espérons ainsi contrer la problématique vécue cette année et assurer la sécurité des élèves inscrits.

### **CÉ-2021-2022-58**

M<sup>me</sup> Marie-Hélène Gagnon propose qu'on ajoute au carnet de règlements du service de garde ce qui est mentionné ci-haut.

Proposition adoptée à l'unanimité

## **10. Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) – 3<sup>e</sup> cycle (suivi)**

M. Martin Savard mentionne qu'il n'y aura pas de reddition de comptes pour l'année 2021-2022 puisque le contenu n'a pas été vu durant l'année. Étant donné la Covid-19, les conseillères n'ont pas pu se déplacer pour présenter les ateliers.

## **11. Sondage sur le fonctionnement du CÉ**

M<sup>me</sup> Geneviève Gauthier-Ferland invite les membres du CÉ à compléter le sondage sur le fonctionnement du conseil d'établissement et à le remettre avant le départ de la rencontre. Ces informations permettront de s'ajuster selon les commentaires reçus pour la prochaine année scolaire.

## **11b. Compte rendu des campagnes de financement 2021-2022**

La campagne de financement des bûches de Noël se déroulant à l'automne a permis à l'école d'amasser 14 000 \$. De son côté, le course-o-thon qui a eu lieu à la fin du mois de mai, a lui aussi permis de récolter 14 000 \$. Ces deux campagnes de financement ont donc apporté un montant total de 28 000 \$ qui sera principalement utilisé dans le but de poursuivre l'aménagement du parc-école.

Étant donné leur succès considérable, ces campagnes de financement seront donc reconduites pour les années à venir.

## **12. Parole aux représentantes du service de garde**

M<sup>me</sup> Marie-Hélène Gagnon mentionne que le montant demandé pour les sorties scolaires prévues pour 2022-2023 ne devrait pas augmenter de façon significative en raison de la hausse du prix de l'essence. En effet, M. Juneau confirme que le prix du transport pourrait varier d'au plus 0,30 \$.

## **13. Parole au membre de la communauté**

M<sup>me</sup> Nathalie Laprade annonce la tenue de plusieurs événements durant l'été. Voici les dates de ces activités :

- Le samedi 4 juin : Fête de la pêche
- Le jeudi 23 juin : Fête nationale du Québec
- Le jeudi 30 juin : Lutte professionnelle
- Du vendredi 1<sup>er</sup> au dimanche 3 juillet : Rodéo
- Les vendredis 29 juillet, 12 août et 20 août : Cinéma en plein air
- Le samedi 6 août : Triathlon de Duchesnay
- Le dimanche 14 août : Jour du citoyen

**14. Parole aux représentants du comité de parents**

M<sup>me</sup> Geneviève Gauthier-Ferland précise différents points qui ont été abordés lors de la rencontre du mercredi 25 mai 2022. Le résumé de cette dernière est en annexe du présent procès-verbal.

**15. Parole au responsable de la trésorerie**

M. Éric Pelletier mentionne qu'il n'y a pas de dépense supplémentaire au budget. Le solde est toujours de 1 349, 32 \$.

**16. Sujet divers**

Aucun sujet n'a été ajouté à l'ordre du jour.

**17. Levée de l'assemblée**

**CÉ-2021-2022-59**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Magalie Thibodeau que la rencontre soit levée à 20 h 15.

Proposition adoptée à l'unanimité



Martin Savard  
Martin Savard  
Directeur



Magalie Thibodeau  
Magalie Thibodeau  
Présidente